ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 43, RUE DE LA GARE, sont ouverts au public, tous les jours, de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Téléph. 351.17.
Toutes les insertions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du jour de la parution, avant 14 heures.

LE DIMANCHE A ROUBAIX

Pompiers. — Numéro d'appel : 303.33.
Police-Secours. — Numéro d'appel : 307.24.
Gendarmerie. — Numéro d'appel : 307.25.
Bains-Douches. — Rue Edouard Anseele, ouverts au public de 8 à 11 heures.
Mairie. — Fermée, sauf le bureau d'état civil, ouvert au public de 9 à 12 heures.
Pharmaciens de garde. — MM. Bouiois, 13, rue de Mouvaux, et Gilliot, 137 ter, Grande Rue.
MM. Boulois et Gilliot assureront également le service de nuit jusqu'au samedi 4 janvier.
Sports et Spectacles. — Voir rubriques spéciales.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

UN PRÊT DE 40.000.000 A ÉTÉ DEMANDÉ A L'ÉTAT

Les membres du Conseil municipal se sont réunis en séance vendredi soir à l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. Fleuris Vanherpe, maire, entouré de MM. Charles Bauduin, Edouard Demeyer, Eugène Stenhaut, Théodore Vanovenneir, et Alphonse Verbeurgt, adjoints.

M. le maire ouvrea la séance. Après l'appel nominatif, il est procédé à l'élection du secrétaire de séance ; c'est M. Delbarre qui remplira ces fonctions.

M. F. Vanherpe, donne ensuite lecture de la délibération suivante :

« La loi du 11 octobre 1940 institue un régime de prêts directs par l'Etat, à long terme et à taux d'intérêt réduit, afin de faciliter le financement des travaux publics à entreprendre par les collectivités pour lutter contre le chômage.

Le taux de ces prêts est de 3 % au maximum, mais peut être abaissé jusqu'à 1 % si la situation financière de la commune l'exige et si l'intérêt et l'urgence des travaux à entreprendre le justifient.

» Ces nouvelles dispositions ont pour but de résorber rapidement la main-d'œuvre disponible en l'utilisant à des travaux immédiatement réalisables.

» M. le directeur des travaux municipaux a présenté à cet effet un programme de travaux de voirie et de bâtiment que nous joignons à la présente délibération, et qui peut être récapitulé de la manière suivante :

A. **Travaux de voirie.** — Chaussées pavées, 12.659.000 ; Egouts en maçonnerie, 5.241.000 ; Cimetière, 100 000.

B. **Travaux de bâtiments:** 22.000.000.

Importance financière des travaux à effectuer : 40.000.000.

» Etant donné que nous n'avons pas eu le temps matériel d'établir des avant-projets en raison de la limitation du délai accordé pour présenter notre programme, il est bien entendu qu'après l'accord de principe donné par l'Administration supérieure, chacun des travaux repris au programme dont il s'agit fera l'objet de l'établissement d'un projet régulier soumis à l'approbation de M. le préfet avant tout commencement de travaux.

» Nous vous prions donc de vouloir bien :

» 1. Approuver le programme de travaux tel qu'il vous est présenté dans le présent rapport, s'élevant au total à : 40.000.000 francs.

» 2. Solliciter de l'Etat, en vertu des dispositions de la loi du 11 octobre 1940, un prêt de cette importance, à un taux d'intérêt réduit, pour couvrir les dépenses dont il s'agit

» 3. Solliciter de l'Etat et du département les subventions susceptibles de nous être accordées sur le montant des dépenses envisagées. Ces subventions pourraient d'ailleurs venir en déduction du prêt sollicité.

» 4. Décider l'inscription au budget de chaque année et pendant 30 ans comme dépense obligatoire, de l'annuité nécessaire au service dudit prêt, jusqu'à complet remboursement.

» 5. Décider le vote chaque année, d'une imposition extraordinaire du nombre de centimes additionnels nécessaires à l'amortissement dudit prêt. »

UN VŒU EST VOTÉ EN FAVEUR DES HOSPICES

Après la lecture de cet acte, M. M. Théodore Vanovenneir prend la parole, et donne lecture du vœu suivant qui est voté à mains levées et à l'unanimité :

« Par lettre du 29 écoulé, M. le Préfet du Nord informait M. le maire de Roubaix qu'il y avait lieu de revenir à une réorganisation normale, notamment à la veille du vote du budget communal et c'est ainsi que tous les conseillers municipaux furent invités à reprendre leurs fonctions.

» Or la même situation se présente pour nos établissements charitables dont les budgets primitifs de 1941 doivent également être soumis au vote des commissions.

» Par ailleurs, tous les membres des commissions administratives des hospices et du bureau de bienfaisance sont actuellement rentrés à Roubaix et, dans ces conditions, il apparaît que rien ne s'oppose à la reconstitution des deux commissions dont il s'agit.

» Etant donné les difficultés du moment, je vous propose l'adoption du vœu ci-après que je demande à Monsieur le Maire de vouloir bien transmettre à M. le Préfet du Nord :

» Le Conseil municipal de Roubaix,

» Réuni en séance ordinaire le 27 décembre 1940, émet le vœu que les commissions administratives des hospices et du bureau de bienfaisance soient reconstituées ;

» Il demande à Monsieur le Préfet du Nord dans un but de réorganisation de vouloir bien rappeler à leur poste les administrateurs précédemment en fonctions. »

Le huis clos est ensuite prononcé

DEUX SEXAGÉNAIRES SONT DÉCÉDÉES SUBITEMENT

Au cours de la journée de vendredi, deux sexagénaires ont été trouvées mortes en leur domicile. L'une, Mme Marie Lasmoiès, 60 ans, demeurant 164 bis, rue Jacquard, cour Driessens, 12, et l'autre, Mme Marie Désir, 69 ans, domiciliée 201, rue de Lille, cour Six, 7.

MM. les docteurs Descarpentries et Willems ont constaté le décès et, l'ayant attribué à des causes normales, ont délivré le permis d'inhumer.

Les deux corps ont été transportés au dépôt mortuaire de l'hôpital de la Fraternité.

AVIS A NOS CLIENTS CORRESPONDANTS DÉPOSITAIRES

Il est obligatoire pour toute personne remettant un ordre de publicité destiné à notre journal, à nos bureaux ou à l'un de nos représentants, quel qu'il soit (correspondants, dépositaires, etc...), de se munir de sa carte d'identité dont le numéro doit être inscrit au bas de chaque ordre contenant la publicité à insérer.

D'autre part, nous invitons nos clients qui nous transmettent leurs ordres par correspondance, à inscrire très exactement leurs nom et adresse.

Après le cambriolage des Établissements Derville à Roubaix

Un triste individu, coupable d'autres méfaits a été arrêté

Nous reparlerons aujourd'hui du cambriolage des Etablissements Derville, 1 rue Sébastopol, à Roubaix. Hier, nous étions déjà revenus sur cette affaire qui a déjà eu quelques phases mouvementées : arrestation d'une complice le soir du cambriolage ; attaque à main armée d'un agent auxiliaire à la suite de cette arrestation ; évasion vite réprimée des sieurs Martens et Dorchies, alors qu'ils venaient de comparaître devant M. Boullanger, Juge d'Instruction.

Devant ce magistrat, vient d'être conduit un nouvel inculpé de cette affaire qui était, depuis l'ouverture de l'enquête bien menée par les services de la Sûreté de Roubaix, activement recherché.

C'est la police de Lille qui a opéré cette bonne prise. Il s'agit de Roger GAGNEBIEN, 26 ans, sans profession bien définie. Il est inculpé dans plusieurs affaires de vol. Ce triste individu exerçait en outre le métier (?) de « souteneur !»

Au cours de l'enquête, Gagnebien a reconnu avoir commis un vol de 16 kilos de laine en écheveaux vers la fin du mois de novembre dernier, à la Blanchisserie du Nord, à Hem.

D'autre part, il a été établi que, depuis juin dernier, il n'avait pas travaillé et vivait aux crochets d'une femme qui devait lui remettre, chaque jour, le montant du produit de ses faveurs.

CYCLISTES

la carte du NORD TOURISTE 1941 est exigée pour le franchissement de la frontière franco-belge ; elle exonère de tous droits de douane. Par ailleurs, le NORD TOURISTE assure gratuitement ses sociétaires.

Acquittez votre cotisation 1941, aux Bureaux rouverts de **Lille, Roubaix, Tourcoing, Armentières, Hazebrouck, Dunkerque, Douai, Valenciennes, Arras Cambrai et Jeumont.**

1.104

Un membre de la Fanfare Delattre est mort au Champ d'Honneur

La Fanfare Delattre vient d'apprendre la mort au champ d'honneur d'un de ses meilleurs membres. Il s'agit de M. Gustave Vanhuysse, tué le 16 Mai 1940 en forêt de Woëvre.

Cette perte cruelle sera ressentie douloureusement par tous les musiciens de la Fanfare Delattre qui tenaient en grande estime M. Vanhuysse pour son caractère affable et son dévouement à la Société.

POUR LE SECOURS NATIONAL

Avec sa générosité coutumière, la population roubaisienne a répondu dimanche 22 décembre, à l'émouvant appel du maréchal Pétain, en vue de soulager les innombrables détresses, nées de la guerre.

Aussi le Centre social du Secours National à Roubaix adresse-t-il l'expression de sa gratitude la plus vive à tous ceux qui, avec un même élan, un même cœur, lui ont apporté leur généreuse offrande ou leurs dons en nature.

Aux jeunes gens qui n'ont pas hésité à sacrifier leur dimanche et qui malgré le froid rigoureux, se sont dépensés sans compter pour recueillir ces dons à travers la ville, le Comité adresse ses plus chaleureux remerciements, en même temps que ses cordiales félicitations pour le magnifique exemple d'entr'aide sociale qu'ils ont donné de la sorte.

Certaines rues qui n'ont pu être visitées le seront vraisemblablement ce dimanche 29 décembre. Nul doute que les collecteurs recevront le même accueil empressé, car les besoins sont immenses et se renouvellent sans cesse.

Après cette date, on pourra continuer à adresser les dons en nature au Dispensaire de Croix-Rouge, 92, rue Edouard-Anseele, à Roubaix, et les offrandes au siège de la Croix-Rouge, 3 bis, rue du Château.

LES « CRÉANCIERS » DE THÉMIS

Les inspecteurs de sûreté ont mis jeudi soir, en état d'arrestation le nommé Adolphe Buituick, 50 ans, sans profession, domicilié rue de la Guinguette, cour Liagre, en vertu d'un mandat d'arrestation lancé par M. Lapeyre, juge d'instruction à Lille.

Buituick qui faisait partie d'une bande qui s'est particulièrement distinguée ces temps derniers, notamment au cours du cambriolage des Anciens Cis du Fontenoy, avait été amené à prendre la fuite par suite de l'arrestation de ses complices. Il fut cueilli à son retour au gîte.

L'inscription des commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon pour le ticket N° 3 se poursuivra demain lundi 30, dans l'ordre suivant :

Secteur 10. — Foyer d'Education Ouvrière, 178, rue Jules-Guesde : 8 à 12 h. : rue Jules-Guesde, 1-205 B, 2-166 B ; 14 à 17 h. 30 : rue Ma Campagne, boulevard de Paris.

Le Cours d'Architecture à l'Ecole des Arts

Ce cours a été rouvert à l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles, depuis le début de décembre et les inscriptions seront encore reçues à la rentrée de janvier.

Il intéresse non seulement les commis d'architectes, mais aussi les employés d'entreprises, les métreurs-vérificateurs ainsi que les dessinateurs-décorateurs et ensembliers.

AVIS AUX BELGES DE LA RÉGION ROUBAISIENNE

Exceptionnellement le Secrétariat sera ouvert dimanche, de 10 à 12 h., rue du Vieil-Abreuvoir, 33 bis, à Roubaix, pour continuer l'inscription des familles belges nécessiteuses en vue de secours qui seront donnés ultérieurement et de l'envoi d'un colis à leurs prisonniers de guerre. Il n'y aura pas de permanence le 1er dimanche de janvier.

Le Secrétariat fonctionne également chaque jeudi, de 19 à 20 h., chez M. Bouckaert, 192, rue de Leers, à Lys-lez-Lannoy.

Sociétés et Comités

FAMILLES NOMBREUSES. — **Section Saint-Michel et Sainte-Bernadette.** — Dimanche 29, de 10 h. à midi, dernière permanence au siège Café Degeyter, 1, rue Lecomte-Bailion : Adhésions, primes de naissances, renseignements divers, adresses des prisonniers, familles ayant grands besoins.

Le timbre-cotisation de 8 francs sera accordé gratuitement pour 1941, présenter carte et livret de famille. En raison de renseignements sérieux ne pas envoyer d'enfants.

CHORAL NADAUD. — Dimanche 29 décembre, au siège, café Pandora, à 10 h. 30, réunion mensuelle.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

UN CHOC DÉCISIF A L'IRIS

L'Excelsior de Roubaix-Tourcoing fera le déplacement de Lambersart ce 29 décembre, à 15 h.

Deuxième de l'actuel classement à un point du leader, l'Excel ne fut défait que par le Stade Roubaisien et dut concéder le match nul à Wasquehal, renforcé par le réputé arrière Michelski, que les sportifs virent opérer avec le Racing de Roubaix, à Lambersart, lors d'un match amical. Les poulains de M. Bubbe ont battu Haubourdin par 5 à 1, Roncq par 3 à 1, Hailuin par 10 à 1, le R.C.R. par 3 à 2. De la Division, c'est le club ayant marqué le plus grand nombre de buts.

Les « Sang et Or » viennent de fournir trois sorties dignes de leur début de saison, Stade Roubaisien, Roncq et les Ex-Pros de Valenciennes furent les victimes de ce redressement.

Le match de dimanche opposera les deux équipes pratiquant le jeu le plus vite de la Division, ceci étant la conséquence du nombre de jeunes éléments formant leur attaque.

PING-PONG. — **Académie des Sports.** — Dimanche 29, à 9 h. 30, l'équipe seconde recevra l'équipe seconde de E.U.P.C. de Lille, tandis que l'équipe première ira à Hellemmes rencontrer l'équipe correspondante du P.P.C.H. Ces deux rencontres comptent pour le championnat du Nord.

FOOTBALL. — **Excelsior Roubaix-Tourcoing.** — Journée du 29 décembre : Championnat du Nord. Equipe 1A contre Iris-Club Lambersart, à 15 h., à Lambersart. R.-v. à 13 h., au Mongy.

Equipe 1B contre Iris-Club Lambersart, à 15 h., rue du Commandant Boesut. R.-v. à 14 h. 30 au vestiaire.

Juniors A, entraînement à 10 h., au stade (exempts en championnat).

Juniors B contre Sport Loos, à 10 h., à Loos. R.-v. à 8 h. au Mongy.

Juniors C contre Racing-Club de Roubaix, à 10 h., au Racing-Club de Roubaix. R.-v. à 9 h. 30 au Racing.

Minimes A contre Stade Roubaisien au stade Roubaisien. R.-v. à 10 h. place de la Liberté.

Matches amicaux : Minimes B contre Flocon Aimcal-Club, à 14 h., au terrain du Flocon. R.-v. à 13 h., gare de Roubaix.

Pupilles contre Saint-Vincent-de-Paul, à 13 h. 45, rue du Commandant Boesut. R.-v. à 13 h. 30 au vestiaire.

Championnat interrégional : Equipe Entente Nordista contre R.C. Lens à 1 5h., au stade Amédée Prouvost. R.-v. à 1 4h. 30 au vestiaire.

ÉTAT CIVIL

Naissances : Colette Trefel, d'Hem, rue de Lille, 11 ; Yolande Delmotte, rue de Wasquehal, impasse du Couvent, 19 ; Marcel Glorieux, rue de Mons, 49 ; Josette Delrue, rue de Toulouse, 27, cour Thérin, 3 ; Michel et Jacques Plays, rue d'Isly, 37 ; François Korecki, rue de la Perche, Fort Briet, 16 ; Fernande Debuyschère, rue de la Longue Chemise, 44.

Publications : Maurice De Kaestecker, soudeur autogène, rue de Wasquehal, 56 et Marie-Louise Tampère, soigneuse, rue Bayart, 17 ; André Machu, ingénieur, rue de Tourcoing, 86 et Viviane Claisse, de Caudry, rue Jules Guesde, 28.

Décès : Adèle Selosse, Vve Vermeersch, 82 ans, rue de l'Ommelet, 165 bis ; Henri Vanzeveren, 69 ans, boulevard de Metz, 45, rangée Brédat, 2 bis ; Sylvie Bayart, 69 ans, rue Lacroix, 134 ; Marie Flourent, Vve Leclercq, 82 ans, boulevard de Strasbourg, 92 ; Marie Deltenre, Vve Queste, 88 ans, rue Edison, 41 ; Marie Engela, Vve Hauman, 80 ans, salle du rez-de-chaussée, de 9 à 12 h. pour les lettres M à P ; de 14 à 17 h. pour les lettres Q à la fin.

Présenter la carte de ravitaillement.

Rations supplémentaires. — Les bénéficiaires de rations supplémentaires pour travaux lourds sont informés que les feuilles de tickets qu'ils ont reçus de leurs employeurs devront être présentés à la Mairie, salle du rez-de-chaussée, pour être revêtus du cachet de la Ville.

LANNOY

Chômage et secours. — Le paiement des allocations aux chômeurs et des secours aux indigents aura lieu mardi 31 décembre, à 11 h., à la Mairie (Salle de la Justice de Paix)

Lait. — Distribution des cartes de lait, mardi 31 décembre, à 14 h., Salle de la Justice de Paix.

LYS-LEZ-LANNOY

Paiement des secours

Le paiement des secours aura lieu à la Mairie, mardi 31 décembre :

Aux chômeurs (cartes jaunes) : 1 à 350, à 9 h. ; 351 à 700, à 9 h. 30.

Aux personnes privées de ressources (cartes bleues) : 1.000 à 1.100, à 9 h. 45 ; 1.101 à 1.240, à 10 heures.

Bénéficiaires de la loi du 14 juillet 1905 (vieillards), cartes bleues : 2.000 à 2.130, à 10 h. 30.

Nous attirons l'attention de toutes les personnes touchant des secours de se présenter à l'heure exacte, aucun retardataire ne sera payé après les heures ci-dessus.

FLERS-LEZ-LILLE

DISTRIBUTION DE TICKETS DE RAVITAILLEMENT

La distribution des tickets de pain et matières grasses, pour la période de janvier, aura lieu comme précédemment, chez les boulangers de la commune, le mardi 31 décembre, de 9 à 12 h. et de 14 à 19 h. Se munir de la carte individuelle et d'alimentation.

HELLEMMES

Le basket-ball à l'A. S. C. H. — Dimanche 29 se dérouleront sur le Stade des Cheminots, deux matches de basket-ball qui mettront aux prises, pour le championnat du District Terrien : à 10 h., A.S.C.H. (Réserves) contre Saint-André. — A 11 h., A.S.C.H. (1A) contre K. S. La Madeleine.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, RUE FIDELE LEHOUCQ sont ouverts au public tous les jours de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. (Tél. 4.88)
Toutes nos insertions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du jour d'insertion, AVANT MIDI.

LE DIMANCHE A TOURCOING

Pompiers. — Numéro d'appel : 4.13.
Police-Secours. — Numéro d'appel : 4.50.
Gendarmerie. — Numéro d'appel : 3.01.
Etablissement de Bains, 4 Rue du Printemps, ouvert au public de 6 à 11 h. Baignoires et piscine.
Mairie. — Fermée, sauf le bureau d'état civil, ouvert de 9 à 12 heures.
Sports et Spectacles. — Voir rubriques spéciales.

L'inscription des commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon pour le ticket n° 3 se poursuivra demain lundi, dans l'ordre suivant :

Secteur 7 (Bureaux du C.C., 3, rue Carnot) : Rues Pont Rompu, Racine, Récoite, Montaigne, contour Notre-Dame de Lourdes, pl. et rue Phalempins, rues Prairie 1-62, 2-16, Riga, Roses.

Secteur 10 (Bureaux du C.C., 3, rue Carnot) ; Rues d'Armentières, Austerlitz, Bradford, Coulons, Epinette 148-154, Blanche Porte, Boulogne, Calais, Debuchy, Hoche.

Secteur 12. (Square Leman, Blanc Seau) : Rues Grau, Iéna, Lhomond, Mackellerie, Méziéres, Mouvaux, Loridan, Kléber, Lilas, q. Mariniers, rue Molière.

L'ELECTRIQUE LILLE-ROUBAIX-TOURCOING

LIGNE LILLE-TOURCOING

Le passage des tramways vient d'être autorisé à partir du 28 décembre, sur le pont provisoire établi au Château Rouge, entre Lille et Tourcoing. Aussitôt, le service a été rétabli comme autrefois afin que le désagrément du transbordement soit supprimé et que des remorques puissent être de nouveau mises en service — remorques dans lesquelles il y a souvent plus de places libres que dans les motrices.

PREMIERS ET DERNIERS DÉPARTS

Samains : premiers départs vers Tourcoing, du dépôt, 6 h. 25 ; de Lille, 7 h. ; vers Lille, de Tourcoing, 6 h. 55 ; derniers départs de Tourcoing, vers Lille, 20 h. 25 ; vers le dépôt, 20 h. 55 ; de Lille, vers Tourcoing, 20 h. 20.

Didanchs : premiers départs vers Tourcoing, du dépôt, 6 h. 45 ; de Lille, 7 h. 10 ; vers Lille, de Tourcoing, 7 h. 15 ; derniers départs de Tourcoing, vers Lille, 20 h. 25 ; vers le dépôt, 21 h. ; de Lille, vers Tourcoing, 20 h. 25.

Passages : le matin, en moyenne toutes les 15 minutes en semaine, toutes les 13 minutes le dimanche.

L'après-midi, toutes les 11 minutes en semaine comme le dimanche.

La Noël au groupe des A.C. de la Croix-Rouge

Le groupe des A.C. ainsi que celui des Jeunes de l'U.N.C. ont fait mercredi matin, à l'occasion de la Noël, la distribution suivante :

A 34 familles d'A.C. nécessiteux, malades et ascendants, une remise en espèces d'environ 2.500 fr., plus 500 fr. de vêtements et gaufres.

A près de 200 enfants en dessous de 13 ans, une remise en espèces d'environ 2.000 francs, plus environ 6 000 fr. de vêtements et un paquet de trois grandes gaufres par enfant.

Aux familles de mobilisés prenant leur repas au siège, un plat de viande leur a été remis, plus dessert et un verre de vin, ainsi qu'environ 1.000 fr. de vêtements et chaussettes pour les prisonniers, soit un ensemble de plus de 12.500 francs.

La Commission tient à exprimer toute sa gratitude et sa reconnaissance à la Fédération des Anciens Combattants, aux présidents d'honneur, MM. Pierre Cauliez et Emile Petit, et aux sympathisants qui ont permis de faire cette belle distribution et d'apporter, en ce jour de Noël, un peu de réconfort à bien des familles.

Quelques paquets n'ont pas été retirés ; les intéressés pourront les faire prendre au siège.

Une distribution de jouets et de friandises aux enfants de l'Hôpital

M. Edmond Salembien, maire de Tourcoing, accompagné de Mlle Leroy, directrice de la Sauvegarde des Nourrissons, et de M. Robaeys, vice-président, a rendu visite mardi dernier aux petits enfants de l'hôpital à qui furent offerts des jouets et des friandises à l'occasion de la Noël.

M. le Maire dit sa satisfaction de se retrouver parmi eux en ces moments pénibles, et formula ses meilleurs vœux de rétablissement. Puis M. le Maire assista à la distribution de jouets et de friandises, faite à la grande joie des petits enfants.

Au nom des petits malades, M. Caron, directeur de l'hôpital, remercia M. le Maire de sa sollicitude.

M. le Maire se rendit ensuite à la Garderie ainsi qu'à la Maternité, où il eut un mot aimable pour chaque maman.

AVIS AUX BOULANGERS DU CANTON DE TOURCOING-NORD

M. Van den Bossche, délégué du Comité de répartition des farines, informe MM. les boulangers qu'il ouvrira une permanence, tous les lundis, de 14 à 16 h. 30, Café de la Mairie, à Halluin, où ils pourront avoir tous renseignements et remettre leurs commandes.

D'autre part, il se tiendra à leur disposition du 2 au 4 janvier, à son adresse, 76 rue Jean Bart, **La Madeleine,** pour recevoir les enveloppes du mois de Décembre et les déclarations du stocks au 31 décembre.

Avis à la population. — L'Administration Municipale prévient la population qu'en cas d'incendie il faut s'adresser au Poste de Police Auxiliaire, 14 rue J. Guesde, où est entreposé le matériel de la Ville.

Le Poste de Police fera immédiatement le nécessaire pour prévenir les Secouristes, de façon que le matériel d'extinction soit mis en service le plus rapidement possible

AU SYNDICAT DES CABARETIERS

Jeudi dernier a eu lieu, au siège de Tourcoing, une réunion qui s'est déroulée sous la présidence de M. Thesio, président du Groupement départemental de Répartition des denrées alimentaires rationnées aux hôteliers, cafetiers, restaurateurs et débitants de tabacs.

Bon nombre de membres ont pu donner leur adhésion et ont reçu les tickets nécessaires à la délivrance des denrées.

Ceux qui n'auraient pu assister à la réunion peuvent se présenter au siège de Tourcoing, pour retirer une formule à remplir. Joindre deux photos et 30 fr. pour l'adhésion.

Sociétés et Comités

U.N.C. MUTUELLE-RETRAITE. — Le bureau de la Mutuelle-Retraite informe les adhérents que les versements pour le premier trimestre 1941 seront reçus à l'siège, 43, rue du Haze, du 2 au 6 janvier, de 9 h. à 12 h. 15 et de 14 h. 30 à 18 h. et le mardi 7 janvier, de 9 h. à 12 h.

Les adhérents retraités peuvent passer toucher leurs coupons échus aux mêmes jours et heures.

AMICALE JEAN-JAURÈS. — Les familles des prisonniers sont priées de passer chez M. Eibin, 86, rue du Brun-Pain.

ETAT CIVIL

Naissances : Noëlla Antoine, rue Nationale, 138 ; Noël Debucquoy, de Marcq-en-Barœul.

Décès : Eugénie Libbrecht, 72 ans, Vve de Jules Lotigier, rue Dr Dewyn, 34 ; Charles Castel, 84 ans, boulev Gambetta, 445.

HALLUIN

La généreuse activité du Service d'Entr'Aide

Les fêtes de Nouvel An approchent. Dans beaucoup de foyers, cette année, un être cher manquera à l'appel ; les épouses en seront attristées, les petits enfants aussi, mais, sans aucun doute, ceux qui souffriront le plus durement de cette absence, ce seront les bons vieux papas qui ne recevront pas l'habituelle visite de leurs fils et petits-fils, qui sont prisonniers.

Que faire pour leur adoucir un peu cette fête et ne pas laisser leur cœur s'aigrir ce jour-là, dans une attente qui paraît longue à leurs vieux jours ?

Le Service d'Entr'aide a eu une idée... Si on leur offrait cette année, à la place de leurs prisonniers, le bon paquet de tabac traditionnel ? Aussitôt dit, aussitôt fait.

Une distribution sera donc faite gratuitement, mardi prochain, veille de l'an, de 14 à 17 heures, au local, 69, rue de Lille, à tous les hommes âgés de plus de 60 ans, sur présentation d'une pièce d'identité.

Et pour atténuer les rigueurs de l'hiver qui se fait durement sentir depuis quelque temps, un projet qui les intéresse tout spécialement est en cours d'exécution : l'aménagement d'une salle chauffée, qui leur permettrait de se réchauffer en compagnie de leurs amis, en jouant une partie de cartes. L'ouverture serait faite le matin, de 10 h. à midi, et l'après-midi, de 14 à 18 heures.

Nous ne doutons pas que ce projet sourira à un grand nombre d'entre eux. Pour que leur cœur s'ouvre à l'optimisme, que leur faut-il ? Une douce chaleur, une bonne partie, un bol de soupe... C'est ce qui les y attend. Qu'on s'informe au Local de la date d'ouverture qui ne tardera pas !

Caisse d'épargne. — Réouverture de la succursale. La première séance de l'année aura lieu le 4 janvier dans les locaux habituels. Séance supplémentaire le matin, de 10 h. à 11 h. 30, pendant les mois de janvier et février, l'après-midi de 14 h. à 15 h. 30 tous les samedis de l'année. On acceptera les livrets soumis au règlement annuel des intérêts ; séance ordinaire de versements et remboursements. L'intérêt servi aux déposants pour l'année 1941 sera de 3 %.

RONCQ

AUJOURD'HUI DIMANCHE

Bibliothèque familiale. — Rue du Docteur Gaillsot, ouverte de 8 h. à 9 h. 30. Prêt de livres.

Anciens Combattants (U.N.C.). — Section du Centre, café de la Tête d'Or, de 10 h. 30 à 12 h., permanence pour la Mutuelle Retraite.

Football. — Au terrain municipal, rue des Chats-Huants, à 14 h. 15, Etoile Sportive Roncquoise contre A. S. Lomme (championnat).

MARCQ-EN-BARŒUL

U. N. C. — Funérailles de M. Ernest Debruyne, lundi 30, à 9 h. 30, en l'Eglise St-Louis au Plouich. Rassemblement rue du Docteur Charcot.

A l'Olympique Marcquois. — Quatre équipes de l'O. M. disputeront dimanche 29 Décembre, les rencontres suivantes : à Fives, à 15 h., en championnat, O.M. 1A contre S.C. Fives 1A. — A Marcq, à 15 h., en championnat, O.M. 1B contre S.C. Fives 1B. — A Marcq, à 10 h., en championnat, O.M. II contre U.S. Lesquin 1B. — A Lambersart, à 10 h., amical, O.M. H.C. contre Iris Club Lambersart H.C.

COMINES

Caisse d'épargne. — La Caisse d'épargne sera ouverte chaque dimanche, à partir du 12 janvier, de 9 h. 30 à 11 h., pour les versements et les remboursements.

LILLE

UN SEPTUAGÉNAIRE MEURT SUBITEMENT SUR LA VOIE PUBLIQUE

Jeudi vers 17 h. 30, le nommé Maillet Constant, 73 ans, demeurant à Lille, rue des Montagnards, 5, est tombé malade sur la voie publique et a été transporté rue de la Monnaie 95, où M. le docteur Lefebvre, requis, n'a pu le constater le décès dû à une cause naturelle. Le corps du défunt a été reconduit à son domicile en ambulance.

Au Tribunal Correctionnel

La répression de la hausse illicite

La gérante du magasin de chaussures « Au Soulier d'Or », rue Esquermoise, à *Lille*, comparaissait devant le tribunal correctionnel pour avoir vendu des chaussures à un prix excessif.

Le tribunal l'a condamnée à 200 francs d'amende. Il a en outre ordonné l'affichage du jugement à la porte du magasin et deux insertions dans la presse. Ces insertions ne comporteront pas le nom de la condamnée, mais la désignation : « gérante de magasin ».

— Commerçant à *Wattrelos*, rue Roger Salengro, Alphonse Dejode, 53 ans, a mis en vente de la farine à des prix supérieurs à ceux fixés par le décret. Le tribunal l'a condamné à une amende de 50 francs.

— Marie-Madeleine Lahousse, marchande de quatre-saisons à *Tourcoing*, a mis en vente du sucre à un prix supérieur à ceux pratiqués en mai dernier. Elle a été condamnée à 16 fr. d'amende ainsi qu'à une seconde amende pour défaut d'affichage des prix et extension de commerce.

— Egalement pour hausse illicite sur le café et extension de commerce, Georges Vanthournout, 42 ans, boucher à *Wervicq-Sud*, et Désiré Debunne, 51 ans, épicier à *Comines*, ont été condamnés à 50 francs d'amende.

AFFICHEZ VOS PRIX

Julien Deviane, 37 ans, marchand boucher à *Loos*, rue de l'Egalité, et Germaine Douze, 26 ans, charcutière à *Loos*, n'ont pas affiché les prix de la marchandise mise en vente. 25 francs d'amende à chacun.

Des voleurs sévèrement condamnés

Le 13 août, les Etablissements Guénot Dupret, à *Tourcoing*, étaient dévalisés d'une importante quantité de carton (870 kilos), représentant une somme de 28.000 francs.

Les voleurs furent identifiés : Robert Kasier, 28 ans, domicilié en Belgique ; Albert Verhelle, 30 ans, et Gustave Kasier, 37 ans, demeurant également en Belgique.

Cette marchandise fut remise à Marcel Vandeputte, domicilié à *Mouscron*, lequel tenta de l'écouler ; une partie cependant fut recélée par la femme Turck, née Madeleine Mauran, domiciliée à *Wattrelos*.

Il fut établi, d'autre part, que Gustave Kasier avait dérobé, le 21 août, au préjudice de la Société anonyme Paul Sion et fils, 162 kg. de laine.

Le tribunal a condamné Kasier Robert, Kasier Gustave et Albert Verhelle à *une année d'emprisonnement* ; Marcel Vandeputte a été condamné à *dix mois* d'emprisonnement ; Madeleine Mauran à *quatre mois*. Une dame Vantygheur, née Yvonne Lhote, poursuivie du chef de recel, a encouru *deux mois* avec sursis.

— Au cours de la nuit du 13 au 14 août, l'atelier de M. Charlet, rue Violette, à *Lille*, était délesté de cent paires de chaussures.

Le vol avait été prémédité, puisqu'une baladeuse servit au transport du butin.

Les voleurs, Désiré Dekeudeleire, 20 ans, tisserand à *Lille*, rue de Wazemmes ; René Moreels, domicilié également à *Lille*, et Albert Réty, 27 ans, rattacheur, même ville, ont comparu devant le tribunal, ainsi que Jean-Baptiste Moreels, qui se chargea d'enlever les chaussures pour les placer sur la baladeuse fournie par Edmond Verbeken, tous deux de *Lille*.

Dekeudeleire, Moreels Jean-Baptiste et Réty ont été condamnés à *un an d'emprisonnement* ; René Moreels et Edmond Verbeken à *huit mois d'emprisonnement*.

LE BIEN D'AUTRUI

Poursuivis du chef d'escroquerie, Jean-Baptiste Stévens, 44 ans, fileur à *Roubaix*, a été condamné à trois mois d'emprisonnement. Georges Van Dyck, de *Roubaix*, a encouru la même peine. Charles Boterdael et Charles Oxters, également de *Roubaix*, ont été condamnés à deux mois d'emprisonnement. Enfin, la femme Stévens a encouru 15 jours avec sursis et 25 francs d'amende.

AH ! LES FRAISES !...

Poiydor Denys, 52 ans, marchand de légumes à *Halluin*, a dérobé le 15 juin 3.000 kilos de fraises au préjudice de M. Jacques Cappelle. Il a été condamné à deux mois d'emprisonnement avec sursis et 200 francs d'amende. Il paiera en outre 2.000 francs de dommages-intérêts à M. Cappelle.

LES BICYCLETTES

Il est rare qu'une audience du tribunal ne comporte pas de vols de bicyclettes.

Un mineur de 16 ans, qui s'est rendu coupable de vol d'une bicyclette, a été confié à une administration pénitentiaire. Un second jeune homme, inculpé pour recel, sera confié à une société de patronage jusqu'à sa majorité.

Enfin, Angèle Vanuxem, 56 ans, cabaretière à *Lille*, rue de l'Alcazar, qui a recélé une bicyclette, a encouru 25 fr d'amende.

Tentative de cambriolage à Roubaix

Le 6 septembre, à *Roubaix*, Gustave Kasier, 37 ans, mineur à Montigny (Belgique) ; Henri Vantyghem, 25 ans, manœuvre à *Roubaix*, et René M..., 17 ans, même ville, tentaient de cambrioler un établissement pour y dérober du fil. Kasier a été condamné à *un an d'emprisonnement* ; Vantyghem à *huit mois*. Le jeune René M... sera confié à une société de patronage. Deux autres inculpés, du chef de recel, ont été acquittés.

QUEL CUMUL !

Louis Dauchy, 54 ans, manœuvre à *Lille*, ne cumule pas les emplois, mais les délits.

Il était en effet poursuivi du chef d'outrages, rébellion, outrages à la pudeur, bris de clôture et ivresse. Tous ces délits, commis à *Lille*, le 22 décembre.

Le tribunal l'a condamné à quatre mois d'emprisonnement et à une amende de 5 francs.

FACE AU DOUANIER

Le 1er octobre, à *Tourcoing*, Cyrille Desreumaux, domicilié à *Mouscron*, était appréhendé par un douanier. Au lieu de se soumettre docilement, il se rebella et exerça des violences.

Par défaut, Desreumaux a été condamné à six mois d'emprisonnement et une amende de 500 francs.

SOYEZ EN RÈGLE

Un certain nombre de personnes ont comparu devant le tribunal pour extension de commerce sans autorisation. Des peines variant de 25 fr. à 16 fr. d'amende avec sursis ont été prononcées.

AU PARQUET

Le départ de M. le Substitut Vieilledent

Le « Journal Officiel » du 21 décembre nous apporte la nomination, en qualité de substitut adjoint près le tribunal de la Seine, de M. Vieilledent, substitut de première classe au tribunal de Lille.

Ce distingué magistrat a rendu de grands services au Parquet de Lille. En mai dernier, il fut un précieux collaborateur de M. le Préfet du Nord dans l'administration de la Justice.

Aussi, tout en regrettant son départ, nous sommes heureux de lui adresser nos vives félicitations pour l'avancement mérité qui lui échoit.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

IL AVAIT ÉTÉ CONDAMNÉ EN JUIN DERNIER